

**VILLARS-SUR-VAR, CHEF-LIEU  
DE MANDEMENT SOUS LA  
RESTAURATION SARDE**

**Michel BOURRIER**

« Par un jour de mai 1814, un ancien soldat de l'Empereur traversait le Riou Blanc où commence le quartier de Salvaret de la commune de Villars. A la maison de campagne en face de la source, il demanda si on voulait bien lui accorder un peu de repos. Prisonnier à Russie près de Moscou, il demanda à la fermière si dans le village il n'y avait pas eu de garçons partis comme lui au service de la France. - Notre fils Jean Honoré y est allé et il n'est plus revenu. - Jean Honoré c'est moi ! s'écria-t-il, et il embrassa follement sa mère. Il raconta: quelques joies du métier de soldat, mais combien profonds les chagrins du désastre et toujours un souvenir affectueux pour l'Empereur »<sup>1</sup>. Lui regrettait l'Empire. Vincent Filibert aussi, fils d'un conseiller municipal *filofrancese* dont les Barbets avaient tenté tous les moyens les plus atroces pour violer sa femme, qui étudiait pour devenir notaire<sup>2</sup>. De même Léotardi, qui avait vu le général Bonaparte à Nice en 96 chez son oncle Sauvaigue et commençait un beau cursus dans les postes françaises, et le maire Graille redevenu Graglia, destitué par la Restauration sarde. Autrement devait penser notre dernier feudataire le comte Salmatoris : son château vendu comme Bien National sous l'accusation controuvée d'émigration, il avait vu signer dans son palais de Cherasco l'armistice d'avril 96. Malgré une carrière flamboyante sous l'usurpateur, il pouvait se réjouir de retrouver avec *tutta coma dinans* (tout comme avant) une place chez son ancien maître le roi de Sardaigne<sup>3</sup>. Le prieur Cagnoli partageait cette optique, voyant avec joie l'italien réapparaître et l'état civil lui revenir en mai « après tant d'impiétés, tant d'actes horribles qu'il paraîtra impossible de les croire pour la postérité »<sup>4</sup>.

Car s'effaçait *nonant'ott* devant le désir de Victor Emmanuel Ier : *tutta coma dinans*, voire le retour à 98.

En effet, la réaction allait prendre les formes les plus exagérées. Toute la législation antérieure au 1er juin 1800 était abrogée par la « loi maladroite et funeste » du 21 mai 1814. On aurait souhaité détruire même la route de la Corniche et interdire la vaccination. Ainsi Villars et le Comté allaient-ils prendre quelque retard, alors que l'état sarde du XVIIIe siècle avait réalisé une réussite politique. En dépit des réticences de quelques *filofrancese*, les trois couleurs « jetées en pleurant dans les latrines » du lycée impérial par Adolphe Blanqui, le fils du Girondin sous-préfet de Puget-Théniers et par le jeune Filibert furent remplacées bien vite par « les rubans blancs de France et bleus de la Sardaigne », et le drapeau bleu traditionnel de la monarchie surajouta sur la croix blanche savoyarde celles, rouges, de Sardaigne et de Gênes, annexée sans égard au droit des peuples (l'aigle de Nice n'y figura point). Les blés et le grain de Villars furent consignés en août, le statut de 1775 aggravé avec un syndic (remplaçant le maire) « élu » par l'intendant comme le secrétaire du conseil, lui aussi nommé par l'autorité<sup>5</sup>. Il est vrai que la parenthèse avait coûté cher: sans parler des cent charges de vin bues en dix jours par le IIe Volontaires lozériens du lieutenant-colonel Trophime Lafont (autant que par les Austro-sardes en deux mois), six Villarois étaient morts à l'armée tandis que d'autres « sous le gouvernement déchu désertaient dans les monts et les bois » ; les droits réunis et la disette de 1811-1812 accrue par les dégâts que la bégue ou chenille *curculiaritis*, rappelle Foderé, occasionnait à la vigne, notre seule richesse, « qui fait la principale

<sup>1</sup> Ethnotexte de feu Louis Parent, descendant de notre trisaïeul commun Jean Honoré (1785-1851), cité dans M. Bourrier, *Chroniques de Villars-sur-Var*, Nice, Lefevre, 1979, p.196-197.

<sup>2</sup> M. Bourrier, « Le notaire Filibert maire de Villars-sur-Var », dans *Le comté de Nice, terre de rencontre du notariat*, Nice, Conseil général des Alpes-Maritimes, 1994, p. 257; Arch. nat. F1A 403.

<sup>3</sup> M. Bourrier, « Barthélemy Léotardi, notable villarois (1790-1870) », dans *Actes du 108<sup>e</sup> Congrès national des sociétés savantes de Grenoble (1983)*, *Hist. mod. t. 2*, Paris, CTHS, 1984, p.83-85; et « Le comte Salmatoris, le député Léotardi de Villars, deux regards sur l'Empire », dans *L'Empire et le Comté de Nice*, Nice, Conseil général, 1983, p.41-55: nos recherches sur Salmatoris, dernier feudataire du village en 1792, ont permis son jumelage en 1990 avec Cherasco, « *la città delle sette pace* ».

<sup>4</sup> Arch. hist. diocèse de Nice (désormais AHDN) Villars, Liber mortuorum 2.

<sup>5</sup> M. Bourrier, « Filibert », *op. cit.* (2), p. 258-259 et notes 7 et 9.

production de la commune », déjà frappée par le maximum de 1793, et 12338,75 F de dégâts en 1800 justifiaient le soulagement avec lequel la population accueillit le retour léthargique à l'Ancien Régime, tout en pratiquant les funestes secrets du malthusianisme introduits par les Français<sup>6</sup>. La supplique au roi du 10 mars 1816 des communautés de Villars, Massoins, Malaussène, Bairols, Thiéry, Tournefort, Lieuche, Clans et Touët obtint la conservation à Villars du mandement (du canton), auquel furent adjoints Pierlas et La Tour, plus un juge à demeure « chargé des causes de 100 francs » et oeil de l'intendant. Fiorenzo Donadei descendait pourtant d'un acheteur du château, mais les biens nationaux étaient rendus « fermes et irrévocables ». Ainsi, malgré l'assoupissement d'un régime ressuscité, « le roi n'était pas remonté sur le trône de ses pères, il est remonté sur le trône de Bonaparte », comme l'écrit J. de Maistre<sup>7</sup>. Le curé, parfait séide des volontés réactionnaires, valet du pouvoir à qui il signalait les déserteurs, faisait tout pour interdire la moindre velléité libérale, à supposer que d'aucuns en eussent<sup>8</sup>. Ainsi le mouvement révolutionnaire de 1821 ne connut-il aucun retentissement à Villars, où l'on s'occupait alors de faire « acheter de rencontre » (d'occasion) pour l'église un orgue de Barbarie par un bâtard du crû, Olivari, ancien sous-lieutenant au XXI<sup>e</sup> français à Toulon, maintenant maréchal des logis de carabiniers à Chambéry<sup>9</sup>.

Autre oeuvre pie, le curé Cagnoli passa sept ans à reconstruire la chapelle des Pénitents. Encore le souvenir des Français sans Dieu ? les contadins ne se montraient guère pressés de cotiser. D'ailleurs les Pénitents manifestaient « beaucoup d'indifférence », et au lieu de fréquenter l'école, mal payée et partant mal assurée avec « ses éléments de langue italienne et d'écriture », les petits Villarois erraient tout le jour sur la place publique. Après la visite de monseigneur Colonna d'Istria, le projet du curé, soutenu par l'intendant Crotti, se trouva continuellement retardé par l'esprit de contestation stérilisant de quelques villageois. A travers les efforts de certains, les réticences des autres, le devis de 1767 livres finit par se trouver presque couvert, et les enchères au dernier feu les réduisirent à 1378 livres, quitte à retrouver un déficit de 728 livres du fait des impondérables... Mais les Banarels y mirent enfin tout leur coeur, comme il arrive dans les grandes occasions, allant jusqu'à extraire les pierres dans le lit de l'Espagnole. La chapelle fut enfin inaugurée en grande pompe le 25 juillet 1830 par Corporandy, successeur du défunt Cagnoli, en présence de l'évêque Colonna et des notables locaux, tels l'avocat-secrétaire Fiorenzo Donadei et le jeune notaire Vincenzo Filibert<sup>10</sup>. On avait pu voir dans cet intervalle Barthélemy Léotardi augmenter ses domaines: il arrondissait son pré carré à Narboins, au Savel (aux Hyères, *las Ieras*) près de *la Rouina* par des achats successifs passés devant Filibert<sup>11</sup>.

Léotardi allait s'agréger au groupe des possédants. Créateur des facteurs ruraux « dans les six départements du Languedoc », il avait été remercié par Louis-Philippe en raison de ses accointances avec les Bourbons: sa femme, née de la Penne durant l'émigration, était la filleule du comte de Provence. Elle en fit une dépression, que son mari vint soigner

---

<sup>6</sup> Arch. dép. Alpes-maritimes (désormais ADAM) L39 fol.6 ; Arch. mun. Villars, Plus 2 adjudications an XII-1812 et 5 Correspondance 1809-1813.

<sup>7</sup> ADAM Fonds de Turin, Paesi per A e B, Villars ; Arch. part. Durand de la Penne, Gênes (14 oct. 1824) ; AN F7 4867a (émigrés).

<sup>8</sup> AHDN, Villars 247

<sup>9</sup> Arch. part. Villars; AHDN Villars Liber mortuorum 1778-1838; Archivio di Stato Torino, Registro matricolare dei carabinieri Reali.

<sup>10</sup> C. Bourrier-Reynaud, « Quand la chapelle des Pénitents fut reconstruite à Villars-sur-Var au XIX<sup>e</sup> siècle », dans *Mesclun* n°7, hiver 1988, p. 19-23; Arch. mun. Villars, Plus 7, Actes concernant la construction de la chapelle des Pénitents, 1 liasse et 2 plans: les Banarels, du provençal gavot *banò* (corne), surnom des Villarois qui étendaient le linge sous leurs fenêtres, entre deux cornes de vache.

<sup>11</sup> ADAM 3E 90/151, fol. 69 et 77.

dans son village natal. Pour se faire bien voir, il offrit aux Pénitents un martyr de saint Barthélemy, copie assez bien venue de Zurbaran maintenant dans l'église, avant de se livrer à quelques magouilles, jouissant « gratuitement et indûment » d'un terrain que Turin le força à payer le double de son prix. C'est ainsi que Filibert oeuvrait alternativement pour et contre lui. Il agissait de même à Thiéry en 1842, y introduisant 120 chèvres, y coupant en 45 des bois communaux, de concert avec son cousin qui offrait cependant une cloche pour une chapelle voisine. Villars ne lui en voulut pas, dédiant à sa mort en 1878 une rue à l'illustre Joseph Léotardi, selon l'amphigourique terminologie sarde maintenue sous la République<sup>12</sup>.

Donadei n'était pas moins virulent, qui prétendait aux droits des anciens feudataires bafoués par ses ancêtres, quoique « n'ayant aucun droit à cette eau » (du village) en dépit de l'intervention en sa faveur de l'intendant Fernex, lequel reconnaissait entre-temps avec Léotardi le mauvais état où la monarchie laissait le chemin de Malaussène à Villars. Le procès (1834-1843) aboutit à rejeter « les exceptions de la commune » en accordant à Donadei le droit privatif à tenir un moulin à huile. Les pièces, en français, traduisent l'indifférence croissante des habitants envers l'italien et la royauté<sup>13</sup>.

Période de pauvreté. Le vin se vendait mal, le célèbre vin de Villars chanté par Francis Gag, même pas le tiers du Bellet (22 francs la charge de 94 litres, selon l'abbé Bonifacy). La vigne fut épargnée du moins par le choléra de 1835, quand l'aide-chirurgien militaire Sinono se fit payer ses soins par la communauté<sup>14</sup>.

Cette époque connut la malveillance de ses prêtres, toujours maîtres des corps. Corporandy demandait « l'autorisation... de dispenser de l'empêchement *ad pretendum debitum conjugale* ». Il trouvait « mauvais de payer de ses deniers » son vicaire. Le successeur de ce dernier, Don Constantin Martini (qui en 48, croyant revenu « le temps des pommes rouges », selon l'expression de Mistral), prônera le mariage des prêtres, enseignait le latin récemment introduit en 1838 par le magistrat de la Réforme. Il s'entendait mal avec le nouveau prier, le curé paranoïaque Roubaud, lequel se mit à dos la municipalité, car il répugnait à sonner l'Angelus et réprouvait pêle-mêle « la mauvaise habitude : sonner les cloches par temps de tempête, l'usage de faire balayer l'église par les filles du catéchisme qui, ne le faisant pas volontiers, s'en acquittaient mal, la fréquentation des deux auberges [...] *passegiate d'amoregiamento e balli sopra le piazze pubbliche in tempo di Carnavale* [...] quelques jeunes gens qui [...] se tiennent près de la porte derrière les dames [...] rien moins que respectueux », et le bruit des enfants lors des baptêmes. Pour lui, ces « impiétés » relevaient évidemment de la Révolution, ce qui ne l'empêchait pas de se braquer contre « la superstition des saints locaux » et de lasser la municipalité de ses plaintes continuelles.

Jean Honoré Audoly, devenu syndic (1837-1838), était en lutte avec lui au sujet du Monte Granatico, dont certains tenanciers se payaient sur les fonds. Du moins Roubaud acceptait-il les processions et l'aubade des jeunes, que les conseillers remerciaient, eux, à grands coups de vin de Villars. La municipalité finit par avoir sa peau et lui retira les archives « qui ne sont pas tenues convenablement et même des papiers à moi pour me compromettre à l'instigation de mes ennemis », qui ne supportaient plus cette ambiance d'Inquisition<sup>15</sup>.

---

<sup>12</sup> M. Bourrier, « Léotardi », *op. cit* (3) ; ADAM Fonds de Turin, Paesi A e B, Villar 2 ; Arch. part. Durand de la Penne, Gênes : renseignements fournis par l'amiral Luigi Durand de la Penne, héros en 1941 de l'attaque d'Alexandrie avec ses *maiale* (torpilles humaines).

<sup>13</sup> ADAM Fonds de Turin, Paesi per A e B, Villar 2 et 4. Arch. mun. Villars, Comptabilité 27 (1823-1834), surtout fol. 62 ; et Plus 7 bis, Villars contre Donadei, 1840 ca.

<sup>14</sup> P. Goergen, Contribution à l'étude du choléra morbus dans le Comté de Nice: l'épidémie de choléra de 1835, Nice, 1979 (thèse de médecine inspirée par nous).

<sup>15</sup> AHDN Visite de 1838 ; ADAM Fonds sarde, Oeuvres 518 XVII (X.114/4) et 501 VII ; Arch. mun. Villars, Plus 6, Monte Granatico (1841-1872).

Les syndics cependant avaient « fait réparer le grand autel, la porte du clocher, rétablir la voûte au-dessus de la porte après avoir réparé le toit en cet endroit, et réparer la corniche de la façade ». Le clocher, que la foudre frappera encore, avait été restauré en 1837 par un maçon de passage, histoire de donner libre cours à la légende. Le conseil aurait refusé de le payer; remontant jusqu'aux douze pierres mystérieuses saillant sur chacune de ses faces ( seul cas de ce type dans la région), il y aurait gravé quatre V vengeurs : »Villars vilain, vaurien vole Dieu et son prochain » que le maire actuel préfère traduire par Villars veut vraiment vivre.

On avait encore changé les cloches, réparé de façon chronique le pont de Sainte-Pétronille, en 1820, 1827, 1839-1840 et 1844, ainsi que les chemins de Saint-Roch et de Narboins. Il fallait encore curer le canal, s'occuper de la fontaine (1820-1831, 1837 et 1842), agrandir la place toujours déclive en 1842 et consolider la Porte du Marché en 45 : la mairie ne chômait pas, en dépit de la faiblesse des ressources locales<sup>16</sup>.

Avait-on pris les mesures suivant le système métrique imposé par Charles Albert, le roi imprévisible? Car ce souverain ambigu, ancien libéral reconverti à l'absolutisme, modernisait ses Etats. Oui, mais, tandis que la municipalité du grand-père Audoly se préoccupait des chemins (suivant en cela l'intendant Fernex qui avait dénoncé la nécessité de « guayer dangereusement la rivière sur le dos des paysans en aval de Villars », car le flottage s'ajoutant aux crues détruisait les ponts de charpente), le gouvernement ne se mobilisait « jamais guère » (sic) pour développer les routes et l'économie, alors qu'en 1848, avant même le Printemps des peuples, le roi accordait le *Statuto* du 8 mars annoncé un mois auparavant .

Pour la petite histoire, Tardeil dit Capitano « lisait son journal, grand ouvert sur la place, pour donner des nouvelles aux Villarois qui ne savaient pas lire ». Son beau-frère Vincent Filibert « était un coureur de jupons qui dépensait beaucoup, recevait le préfet (*id est*, l'intendant). Il avait une maîtresse, sa gouvernante, qui lui écrivait de Paris en français et avec des fautes d'orthographe : Je n'oublierai jamais les bons moments que nous avons passés ensemble »<sup>17</sup>.

Preuve sans doute de son dévouement à sa commune, Audoly des steppes russes, de nouveau syndic en 1848-1849, ne fut pas remercié lorsque le Statuto permit enfin d'élire le conseil, avec un cens de cent liras - système cependant plus libéral que celui de la Monarchie de Juillet, à défaut du suffrage universel institué par la Révolution de 48, dont Villars et le Comté firent l'économie après celle de 1830. Il put brandir le nouveau drapeau tricolore à l'écu de Savoie liséré de bleu, organiser en mai un banquet de trois cents couverts sur la place pour fêter le Statuto, terminer les travaux de pavage entrepris et promouvoir la candidature de Barthélemy Léotardi. Tandis qu'on célébrait « un service funèbre pour les victimes de la Lombardie », ce dernier fut élu député de la montagne à Puget par les 241 électeurs politiques du quatrième collège « à la seconde votation, le 29 avril dernier à une heure tarde ». Il fut validé, malgré une opposition qui l'accusait de s'être fait naturaliser français, et quitta bientôt Nice avec les autres commettants pour le premier parlement subalpin, où il fit adopter, le 9 juillet 1848, « le suffrage universel, avec la votation par commune »<sup>18</sup>. Il s'agita beaucoup dans le Turin des Bogianens, s'y alliant avec les députés savoyards francophiles comme lui, et prononçant le 25 novembre 1848 dans l'aula du palais Carignan un discours tumultueux en français d'une heure et demie pour vitupérer l'oubli de ses trois vallées « depuis 1814...

---

<sup>16</sup> ADAM Fonds sarde, Cours d'eau 409, IV et 358, et Routes 345 V; C. Bourrier-Reynaud, « Il faut réparer le pont de Sainte-Pétronille », dans *Mémoires de l'Institut de Préhistoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes*, t. XXVI, 1982-83, p. 91.

<sup>17</sup> Souvenirs de Madame Rio.

<sup>18</sup> *L'Echo des Alpes Maritimes*, 3 février, 30 avril, 3 mai, 30 décembre 1848 ; ADAM Fonds sarde, Elections 110, 2.

pendant la durée du pouvoir absolu si heureusement déchu » avant de chanter les louanges du pragmatisme français, la nécessité pour les « bons montagnards si passionnés pour la liberté, l'égalité et la fraternité » d'une poste rurale, de routes, d'écoles en français pour « les filles du peuple (qui) n'entendent pas un mot d'italien ». Discours terminé par une menace implicite de « dépiémontisation » : « si l'état d'abandon et d'oubli où on a laissé jusqu'ici nos contrées se prolonge indéfiniment, il est à craindre que ces populations fidèles... ne se désaffectionnent du Piémont. » Discours repris par Avigdor le 19 juin 1852, à propos de l'abolition du port franc de Nice : pas de chemin de fer, pas de routes, alors que Léotardi déplorait encore « la lenteur des travaux du pont en construction sur le Var pour désenclaver l'Estéron » (le pont Charles Albert) : « Quelles dépenses faites-vous pour le comté de Nice, pour rapprocher la province de Nice du reste des Etats ? (On ne diminue pas) par un sens politique bien compris les obstacles qui nous séparent du Piémont, on les élève »<sup>19</sup>. Entre-temps Audoly avait du veiller au grain du Monte Granatico (11 mars 1849) avec le prieur Reynaud, dont le rapport du 19 décembre 1850 est six fois plus mince que celui de Roubaud, et bien moins inquisitorial. Il y avait « trois cents non admis à la communion », en raison des « scandales » déjà cités (travaux des champs les jours fériés). « Les constitutions synodales sont observées autant que le permettent temps et circonstances » : il n'y eut pas moyen de rétablir la fermeture dominicale des deux cabarets, et bientôt les lois Siccardi mettant l'église sous le contrôle de l'Etat allaient diminuer l'influence du curé, déjà sapée sans doute par l'instruction: syndic en 1849 et s'opposant à l'évêque, au prêtre et à l'intendant, Léotardi le Parisien succédant à Audoly, disposait maintenant d'une école à quatre classes, dont une de filles<sup>20</sup>. Le testament de son prédécesseur, mort le 13 mai 1851, nous révèle, outre la foi toujours présente du haut pays, un de ces drames ignorés qui constituent « la chair et le sang de l'histoire », pour José Da Silva : il avait une fille « *imbecilla* », Teresa, à qui il constituait une rente pour que s'en occupât son fils aîné Giovanni, légataire universel<sup>21</sup>.

On fit payer à Léotardi son discours courageux, contrecarrant la majorité turinoise et les représentants niçois privilégiant leur ville : « il dut abandonner, dit-il, l'honneur d'être député ». Ainsi Villars resta enclavé malgré les réparations des voies locales permises par la taxe de 3 francs l'hecto qu'il avait mise sur le vin, et « les fertiles terroirs du Villars » ne risquaient pas de doubler ou même tripler leurs productions consistant en vins excellents, grains, huile, soie, chanvre et fruit de toute espèce, magnifiées par une séance de théâtre aux vendanges de 1852<sup>22</sup>. Maurizio Fabry devint syndic. Il allait envoyer son fils Paul étudier la médecine en France: car la négligence flagrante du gouvernement, peut-être pas vexatoire mais traduisant son désir d'unification, amenait la formation d'un parti francophile, même dans les villages, où le français se développait, où les notables avaient mal pris la disparition à Nice du port franc et des écoles de droit et de médecine. Les élections y mettaient de l'animation, ainsi le 11 juillet 1853 le Secrétaire veut s'attacher les électeurs en imposant notre aïeul Cristoforo Borrelly plus que le frère aîné du syndic alors que selon le rôle il aurait dû payer quatre fois moins, les listes électorales ne sont pas datées, motif d'invalidation, et le syndic « fixe trop tardivement les élections, retenant ainsi aux champs nombre de paysans ». Enfin, prières, menaces, marchandages, le conseiller Roux offre « à manger et à boire pour les corrompre ». Apprentissage de la démocratie, où comme souvent tout se résolut en fumée devant le juge du mandement: Fabry resta syndic, Roux le devint la fois suivante, et le plaignant, l'instituteur Perdigon, fut limogé. Disputes habituelles, quand le curé se félicitait de

<sup>19</sup> Archivio di Stato Torino, Camera dei Deputati, Sessione 1848, p. 898 seq ; H. Barelli, R. Rocca, *Histoire de l'identité niçoise*, Nice, Serre, 1995, p.121; les Bougianens, surnom des Turinois.

<sup>20</sup> Arch. mun. Villars, Plus 6, Monte Granatico (1841-1872) ; AHDN, Visite pastorale de 1850.

<sup>21</sup> ADAM 3E 90/168, fol. 437-439; J-G. Da Silva, « Nice, carrefour européen : l'épisode impérial dans la perspective historique », dans *L'Empire...*, op. cit. (3), p. 9.

<sup>22</sup> ADAM Fonds sarde, routes 345 V ; ADAM insinuation 229, 11 ; D. Niel, *La viabilité du Var*, Nice, Canis frères, 1853, p. 24; *L'Osservatore del Varo*, 1852, n° 62, p. 3.

ne plus avoir à choisir le conseil de Fabrique, « ce qui entraînait clabauderies, intrigues, etc ». Villars abritait cependant un dangereux activiste, l'horloger Giraud, un proscrit du 2 décembre, bientôt marié sur place, qui resta vingt ans « le Français ». Ces passions justifiaient le projet d'installation provisoire de cinq carabiniers (l'Empire le réalisera), pour surveiller la construction - enfin - de la route<sup>23</sup>.

Comment se présentaient les Villarois durant leur dernière décennie sarde? Ils étaient 938 en 1858, 402 imposés, 50 « fortunés » dont Léotardi, le numéro 1 des électeurs politiques et le plus imposé (164 livres). La commune n'avait pas de dettes, souligne son nouveau député l'abbé Désiré Niel, mais « 42 familles et pauvres besogneux » sur une liste de 52 étaient soignés gratuitement. Ainsi Petitou, Dragon, Gibosi, Bartomieu, Lèbre, Marmot pour ne citer que les surnoms, alors très répandus, et plus souvent français ou gavots qu'italiens.

Population rurale, que rassemblaient le pèlerinage de Saint-Jean, les Pénitents du Gonfalon, les foires du 22 septembre et de la Sainte-Catherine. Pas si riche que ça, en dépit des notables, depuis qu'en 1851 l'oïdium avait attaqué le vignoble. Les dégâts frappaient les trois-quarts de la récolte, voire les neuf-dixièmes. Paysans austères et méfiants sous quelques têtes pensantes, tels Léotardi et l'éditeur Empereur aux Hyères, autre Léotardi et Donadei au Château, le notaire Filibert, le médecin Scovazzo<sup>24</sup>.

Léotardi, le bourgeois conquérant, n'était pas resté inactif après son éviction. Tout en s'adonnant à l'agriculture, la sériciculture et l'histoire de Villars, il se préoccupait de faire attribuer aux vieux débris de l'Empire la médaille de Sainte-Hélène, « pour ses compagnons de gloire, sa dernière pensée ». Nous avons retrouvé aux Hyères, dans un de ses livres sur les vers à soie, un vieux mandat qu'il avait touché au Puget pour l'une des 10 à 15 recrues du village (30 à 50 jeunes étaient appelés chaque année)<sup>25</sup>. Aida-t-il à leur retour les cinq Villarois qui avaient combattu à Solferino le jour de leur Saint-Jean 1859<sup>26</sup>? Quoique commandant de la garde nationale, Filibert fils du *filofrancese* de 93 et Tardeil dit Capitaine portaient avec lui la parole, sur les ailes de la légende napoléonienne, et le curé n'était pas le dernier, que révoltait l'incamération de 1855 (la nationalisation des biens ecclésiastiques) et qui pouvait espérer de la France un meilleur traitement. Le 25 mars 1860, le village réélut Désiré Niel au Parlement : « C'est la montagne, dit Compan, qui a fait le Rattachement ». Le 26, le journal proannexionniste de Juge et de Carlone, *l'Avenir de Nice*, dénonçait la propagande de quelques Villarois qui essayaient de renverser la situation: huit personnes, employés ou salariés de l'administration, dont quatre étrangers (ceux que chez nous on accuse toujours). Le 1er avril, Léotardi et Filibert participaient à Puget à la réunion avec la mission française venue promettre les bienfaits de l'Empire à ceux qui voteraient bien<sup>27</sup>.

Aussi les 15 et 16 avril, les hommes de Villars, syndic et curé en tête, les trois couleurs à la main, le bulletin oui au chapeau, s'en furent voter à Nice à l'unanimité. (Certes il n'y avait pas de bulletin non, donc il fallait l'écrire, mais il n'y avait pas non plus de baïonnettes comme en 93, quand Villars cependant avait voté non). Il y eut 17 abstentions :

---

<sup>23</sup> ADAM Fonds sarde, élections 113, IV; et immeubles 242, I ; AHDN 247 Villars, 10 janvier 1853 ; ADAM, consulat de France, Français habitant Nice (1839-1856), n° 397 ; Souvenirs de Mme Funel, petite-fille de Giraud.

<sup>24</sup> Casalis, *Dizionario geografico-storico-statistico-commerciale degli Stati di SM il re di Sardegna*, Torino, G. Maspero, 1854, p. 509-512; J. Roux, *Statistique des Alpes Maritimes*, Nice, 1862, t. II, p. 505-506.

<sup>25</sup> ADAM Fonds sarde, médaille de Sainte-Hélène 126, II; J. Roux, *Statistique... op. cit.* (24), t.I, p. 417 ; Bib. de Cessole, Nice, mss Léotardi.

<sup>26</sup> A. Magnan, *Un fief des Grimaldi de Beuil: Villars*, Nice, Don Bosco, 1938, p. 73

<sup>27</sup> E. Hildesheimer, « La réunion de Nice vue des départements voisins », dans *Nice Historique* n° 3, 1961, p. 22-24; A. Compan, « Le milieu rural dans le Comté de Nice », dans *Nice Historique* n°3, 1961, p. 67.

les précités sans doute, et quelques militaires ou juristes, non susceptibles de reclassement<sup>28</sup>. Mais l'un d'eux au moins, « le commandant Fournier de l'armée italienne », vint prendre sa retraite dans son village: il repose au cimetière du Paradis, et sa croix de 1901 domine le Monument du Souvenir. Comme le rappelle Olivier Vernier, le premier préfet Paulze d'Ivoy avait déclaré le 17 juin à ses nouveaux concitoyens : « Cette noble union est un pacte de civilisation que vous venez de former avec notre nation »<sup>29</sup>.

Que faut-il retenir ? Pour moi, « étranger » de naissance mais niçois par amour, le village a suivi son intérêt sans doute - le commerce pour les notables, les routes pour les paysans, un meilleur statut pour le prêtre - comme fit la Montagne, comme fit le comté dans sa grande majorité. Mais aussi son coeur. Le grand-père Audoly n'était pas mort depuis longtemps, qui avait propagé la légende et le désir de liberté, comme Filibert, nommé maire par l'Empereur - le premier maire français, comme Léotardi surtout, francophile de longtemps, qui devint le premier conseiller général du nouveau canton de Villars. Et même si dans le comté on n'aime guère Napoléon III, cadré entre deux dates fatales, il semble que le village, en dépit de l'augmentation - déjà - de ses impôts, n'eut pas trop à pâtir de l'unanimité constatée en 1960 par le maire Maurice Reynaud, inaugurant un siècle après, la « placette du centenaire plébiscite des 15 et 16 avril 1860 votants 228 oui à la France 228 ».

---

<sup>28</sup> H. Barelli, R. Rocca, *l'identité niçoise...*, *op. cit.* (19), p. 124.

<sup>29</sup> O. Vernier, « La Dédiction chez les juristes et les historiens sous la Restauration sarde: de la relation historique à la revendication politique », dans *La Dédiction de Nice à la Savoie*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1990, p. 473.